



CONVOCATION

D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Association : LUDIK'AMIS

Date : 09/08/2025

Adresse : 14 Allée Jacques Cartier – 91430 IGNY

Contact : contact@ludikamis.fr

Tel : 0615882782

Madame, Monsieur, cher Adhérent,

J'ai l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale (AG) ordinaire 2025 de l'association LUDIK'AMIS. Cette dernière se tiendra le :

Mercredi 3 Septembre 2025 de 20h à 22h

Salle des fêtes de la Mairie d'Igny - 23 avenue de la division Leclerc, 91430 IGNY

Ordre du jour de l'assemblée générale

1. Election du président de la présente assemblée (Majorité simple)
2. Election du secrétaire de la présente assemblée (Majorité simple)
3. Election d'un scrutateur de la présente assemblée (Majorité simple)
4. Présentation et approbation du rapport moral (et activités) saison 2024-2025 et quitus (Majorité simple)
5. Changement adresse siège social association Ludik'amis (Majorité simple)
6. Examen et approbation des comptes de l'exercice du 01 septembre 2024 au 31 aout 2025 (Majorité simple)
7. Examen et approbation du budget prévisionnel pour l'exercice du 01 septembre 2025 au 31 aout 2026 (Majorité simple)
8. Fixation des cotisations d'adhésion pour la saison 2025-2026 (Majorité simple)
9. Désignation des membres du bureau (Majorité simple)
10. Questions diverses

Si vous ne pouvez être présent à cette réunion vous pouvez :

- Vous faire représenter, à l'aide du pouvoir joint à cette convocation en annexe 4 (dans la limite de 2 pouvoirs par personne).
- Voter à l'aide du formulaire de vote par correspondance joint à cette convocation en annexe 5. Il devra être transmis au président de l'association au plus tard le 31 aout 2025.

Rappel « Majorité simple » : « Nombre de votes POUR » supérieur ou égal au « Nombre de votes CONTRE » (hors ABSTENTION).

Détail des résolutions présentées à l'ordre du jour**1 - Election du président de la présente assemblée***(Majorité simple)*

M. / Mme [à déterminer lors de l'assemblée] est élu(e) président(e) de séance.

2 - Election secrétaire de la présente assemblée*(Majorité simple)*

M. / Mme [à déterminer lors de l'assemblée] est élu(e) secrétaire de séance.

3 - Election du scrutateur de la présente assemblée*(Majorité simple)*

M. / Mme [à déterminer lors de l'assemblée] est élu(e) scrutateur de séance.

4 - Présentation et approbation du rapport moral (et d'activités)*(Majorité simple)*

Le rapport moral (et d'activités) de l'association Ludik'amis, joint en annexe 3 de cette convocation, est approuvé.

5 - Changement adresse siège social association Ludik'amis (Majorité simple)

Le président de l'association Ludik'amis est autorisé à effectuer le changement d'adresse social de l'association Ludik'amis (Mairie d'Igny au lieu de son adresse personnelle).

6 - Examen et approbation des comptes de l'exercice du 01 septembre 2024 au 31 aout 2025*(Majorité simple)*

Les comptes de l'exercice du 01 septembre 2024 au 31 aout 2025 sont approuvés sans réserve, en leur forme, teneur, imputation et répartition selon les documents « comptes de l'exercice 2024-2025 » joints en annexe 1 de cette convocation.

7 - Examen et approbation du budget prévisionnel pour l'exercice du 01 septembre 2025 au 31 aout 2026*(Majorité simple)*

Le nouveau budget d'un montant prévisionnel de XXX € pour l'exercice du 01 septembre 2025 au 31 aout 2026 est approuvé selon les documents « budget prévisionnel 2025-2026 » joints en annexe 2 de cette convocation.

8 - Fixation des cotisations d'adhésion pour la saison 2025 - 2026*(Majorité simple)*

Les cotisations pour l'exercice du 01 septembre 2025 au 31 aout 2026 sont maintenues aux mêmes valeurs que celles de l'exercice 2024-2025 selon le tableau ci-après :

Type d'adhésion		A partir de Sept.	A partir de Jan.	A partir de Mai
Individuelle		15 €	12 €	9 €
Couple/Famille	Valable pour toute la famille	20 €	16 €	12 €
Tarif réduit	Réservée aux mineurs, étudiants et aux personnes en recherche d'emploi	10 €	8 €	6 €
Il est également possible pour des personnes non adhérentes à l'association de participer ponctuellement à des soirées ludiques pour un montant de 5 € par soirée.				

9 – Désignation des membres du bureau

(Majorité simple)

L'assemblée générale après en avoir délibéré confirme Mr Ariel LECCA en tant que président de l'association.

L'assemblée générale après en avoir délibéré confirme Mr Ariel LECCA en tant que trésorier de l'association.

L'assemblée générale après en avoir délibéré confirme Mr Antoine LECCA en tant que secrétaire de l'association.

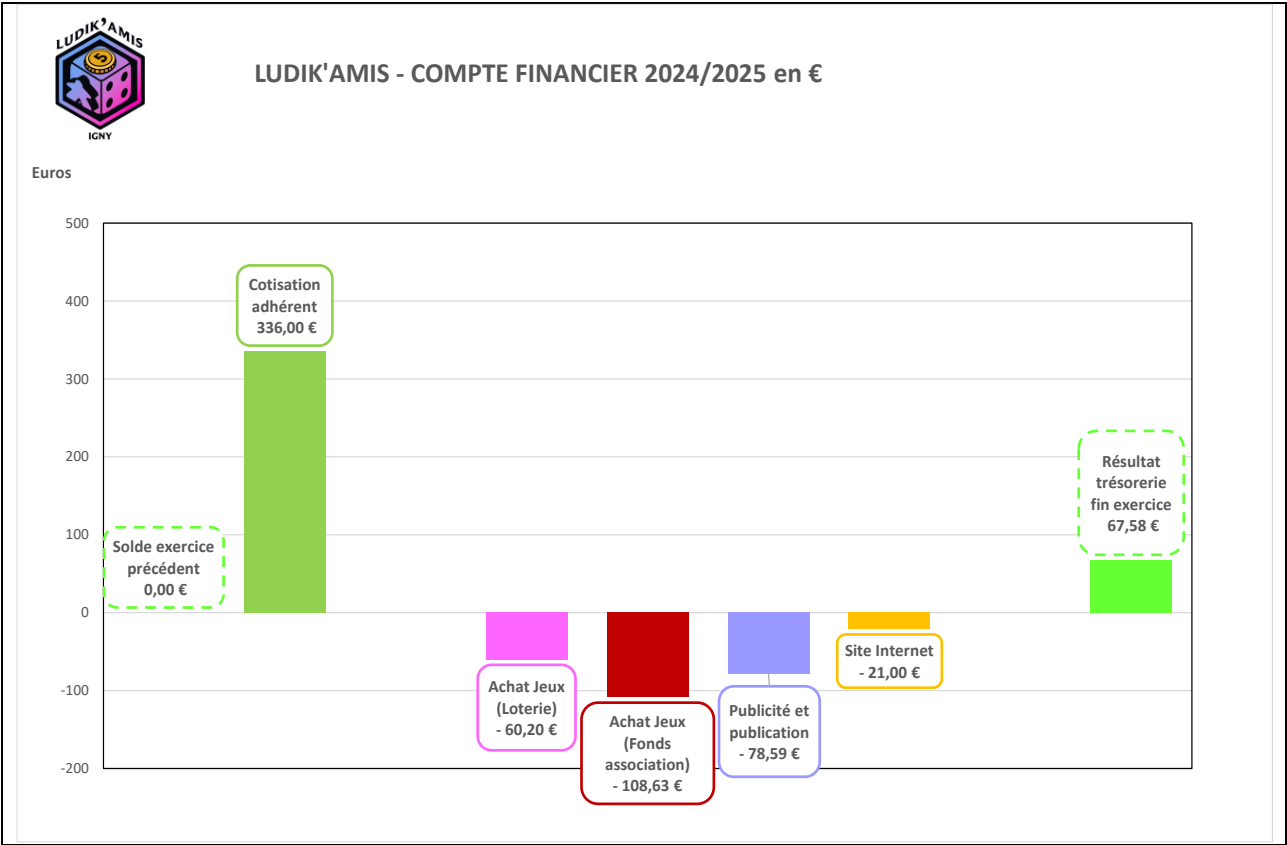
10 – Questions diverses

(Aucune majorité requise)

Les adhérents sont libres de poser leurs questions et/ou de faire des suggestions concernant la vie de l'association.

ANNEXE 1 - COMPTES DE L'EXERCICE DU 01 SEPTEMBRE 2024 AU 31 AOUT 2025

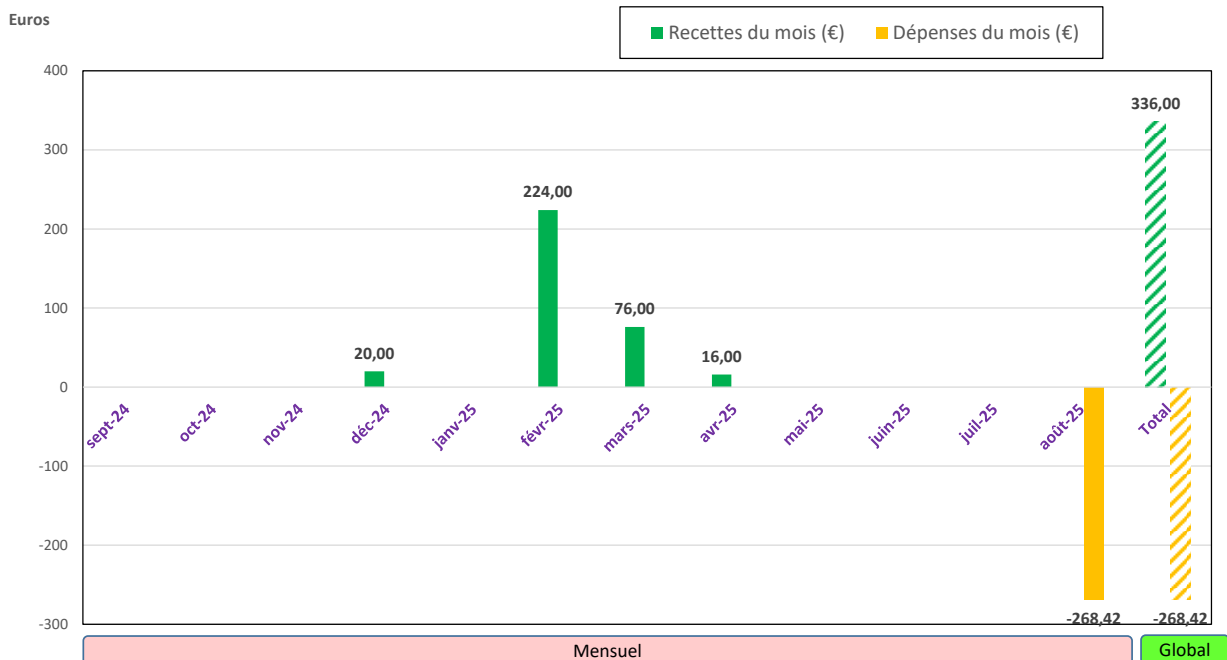
COMPTE FINANCIER LUDIK'AMIS du 01/09/2024 au 31/08/2025			
Recettes		Dépenses	
Catégorie	Montant (€)	Catégorie	Montant (€)
Cotisation adhérent	336,00	Achat Jeux (Loterie)	60,20
		Achat Jeux (Fonds association)	108,63
		Publicité et publication	78,59
		Site Internet	21,00
Total Recettes	336,00	Total Dépenses	268,42
Résultat de trésorerie (recettes - dépenses) (€)		67,58	
Solde du compte courant au 31/08/2025 (€)		67,58	

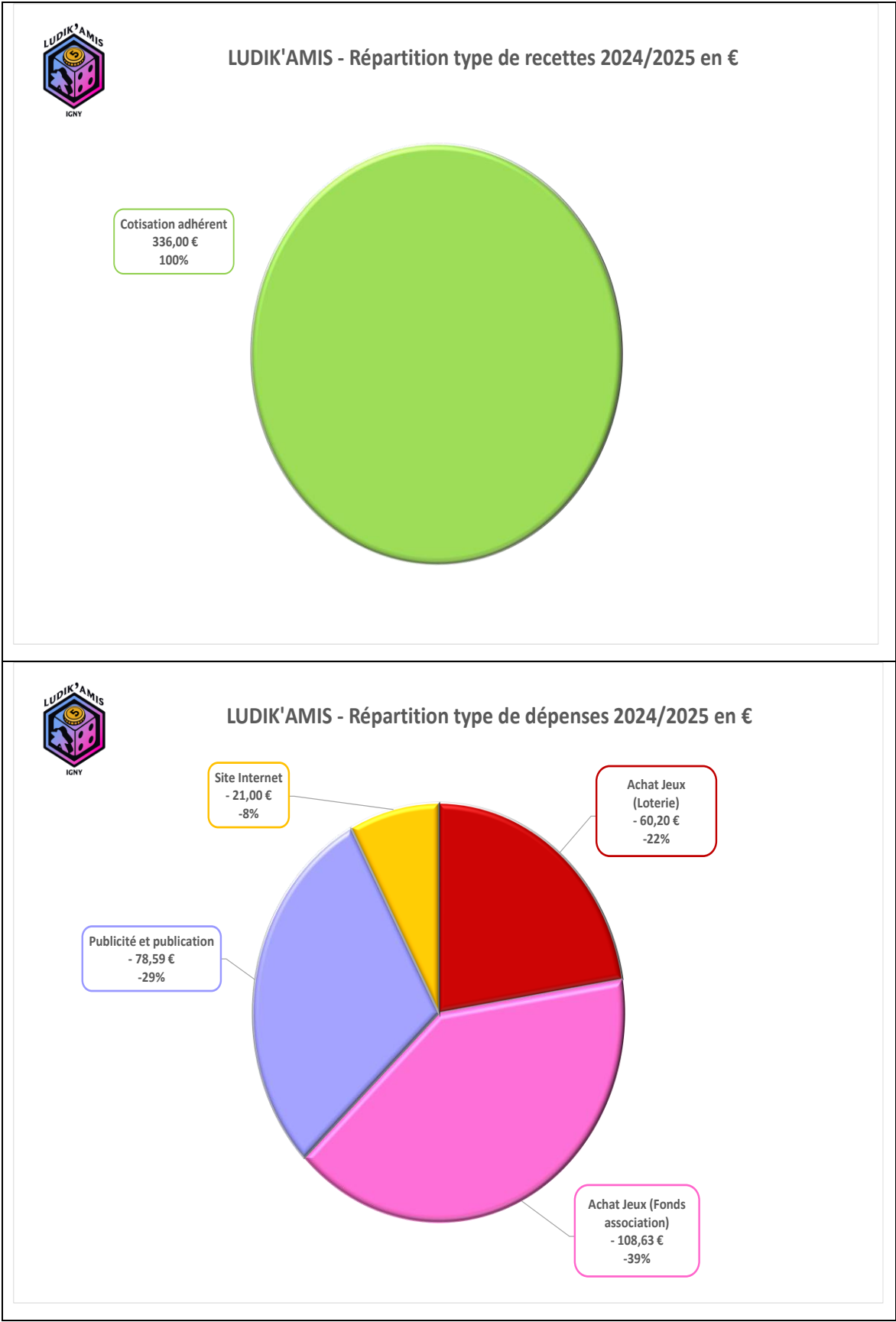


ENREGISTREMENTS DU LIVRE DE COMPTES 2024-2025					
Date	Recette (€)	Catégorie Recette	Dépenses (€)	Catégorie Dépense	Notes
10/12/2024	20,00	Cotisation adhérent			Cotisation LECCA Ariel - Famille - 2024-2025
07/02/2025	16,00	Cotisation adhérent			Cotisation JACQUET Vincent - Famille - 2024-2025
08/02/2025	12,00	Cotisation adhérent			Cotisation SASSUS Sylviane - Individuelle - 2024-2025
08/02/2025	16,00	Cotisation adhérent			Cotisation DUGUE Fabienne - Famille - 2024-2025
08/02/2025	16,00	Cotisation adhérent			Cotisation BIAU Maxime - Famille - 2024-2025
08/02/2025	12,00	Cotisation adhérent			Cotisation BATTET Jean-Pierre - Individuelle - 2024-2025
08/02/2025	16,00	Cotisation adhérent			Cotisation BESSE Quentin - Famille - 2024-2025
08/02/2025	16,00	Cotisation adhérent			Cotisation PEDRO Frederic - Famille - 2024-2025
08/02/2025	12,00	Cotisation adhérent			Cotisation MARCEAU William - Individuelle - 2024-2025
08/02/2025	16,00	Cotisation adhérent			Cotisation GATTELLIER Julien - Famille - 2024-2025
08/02/2025	16,00	Cotisation adhérent			Cotisation RESSIER Amandine - Famille - 2024-2025
08/02/2025	16,00	Cotisation adhérent			Cotisation PONTONNIER BAUDIN Marine - Famille - 2024-2025
08/02/2025	16,00	Cotisation adhérent			Cotisation VANNIER Philippe - Famille - 2024-2025
08/02/2025	16,00	Cotisation adhérent			Cotisation GAUDILLER Régis - Famille - 2024-2025
08/02/2025	16,00	Cotisation adhérent			Cotisation GLATIGNY Pierre - Famille - 2024-2025
08/02/2025	12,00	Cotisation adhérent			Cotisation COFFE Jean-Charles - Individuelle - 2024-2025
08/03/2025	16,00	Cotisation adhérent			Cotisation GRENARD Nadja - Famille - 2024-2025
08/03/2025	16,00	Cotisation adhérent			Cotisation FRUCHET Alexandrine - Famille - 2024-2025
08/03/2025	16,00	Cotisation adhérent			Cotisation PAIN Isabelle - Famille - 2024-2025
08/03/2025	16,00	Cotisation adhérent			Cotisation BELIN Pascal - Famille - 2024-2025
28/03/2025	12,00	Cotisation adhérent			Cotisation MONTCHAUSAT Xavier - Individuelle - 2024-2025
28/04/2025	16,00	Cotisation adhérent			Cotisation LANIEZ Marine - Famille - 2024-2025
04/08/2025			60,20	Achat Jeux (Loterie)	Achat jeux de société Loterie Ludik'amis 2024/2025
04/08/2025			108,63	Achat Jeux (Fonds association)	Achat nouveau jeux de société association Ludik'amis
07/08/2025			21,00	Site Internet	Remboursement A.Lecca frais hébergement site internet (3 € /mois sur 7 mois)
08/08/2025			78,59	Publicité et publication	Banderole, affiches, flyers (remboursement A.Lecca)
	Total Recettes		Total Dépenses		
	336,00		268,42		



LUDIK'AMIS - Recettes et Dépenses mensuelles et globale 2024/2025 en €



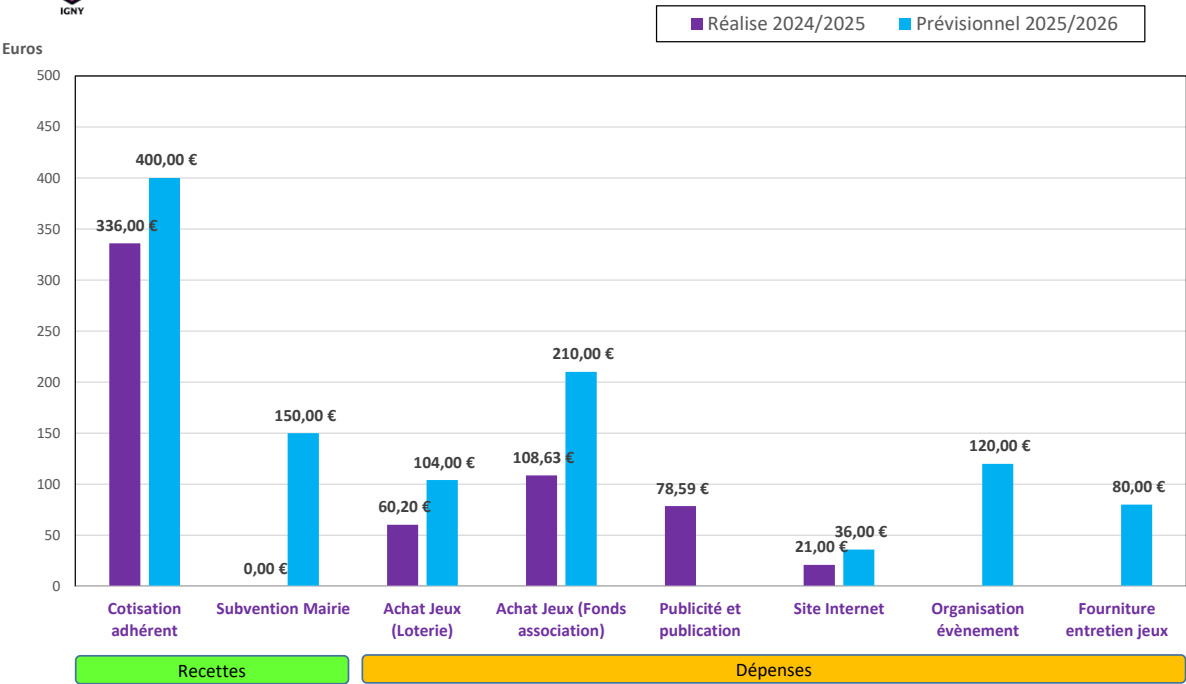


ANNEXE 2 – BUDGET PREVISIONNEL DU 01 SEPTEMBRE 2025 AU 31 AOUT 2026

BUDGET PREVISIONNEL LUDIK'AMIS du 01/09/2025 au 31/08/2026							
Recettes (€)				Dépenses (€)			
Catégorie	2024-2025	2025-2026	Tendance	Catégorie	2024-2025	2025-2026	Tendance
Cotisation adhérent	336,00	400,00	↑	Achat Jeux (Loterie)	60,20	104,00	↑
Subvention Mairie		150,00	↑	Achat Jeux (Fonds association)	108,63	210,00	↑
				Publicité et publication	78,59		↓
				Site Internet	21,00	36,00	↑
				Organisation évènement		120,00	↑
				Fourniture entretien jeux		80,00	↑
Total Recettes prévisionnel (€)		550,00		Total Dépenses prévisionnel (€)		550,00	
Résultat de trésorerie (recettes - dépenses) prévisionnel (€)				0,00			



LUDIK'AMIS - BUDGET PREVISIONNEL 2025/2026 en €



ANNEXE 3 – RAPPORT MORAL (ET D'ACTIVITES) POUR LA PERIODE 2024-2025

L'association Ludik'amis a été créée le 19 novembre 2024 (publication au JOAFE du mardi 3 décembre 2024).

LUDIK'AMIS a pour objet de promouvoir et développer les pratiques ludiques sous toutes leurs formes sur la ville d'Igny et sa région par :

- **l'organisation de rencontres conviviales** pour la découverte, la promotion et la pratique du jeu de société.
- **la participation à des événements et manifestations publiques ou privées** pour promouvoir les activités ludiques, en partenariat avec les acteurs locaux.
- **le prêt de jeux de société** aux membres de l'association.

Son siège social est domicilié au 14 allée Jacques Cartier – 91430 Igny

N° association : W913015591

N° SIREN : 937 700 896; N° SIRET : 937 700 896 00015

Site web : www.ludikamis.fr

Contact : contact@ludikamis.fr

Les statuts de l'association et le règlement intérieur ont été rédigés par le président de l'association et approuvés par l'Assemblée Générale (AG) constitutive du 16 novembre 2024.

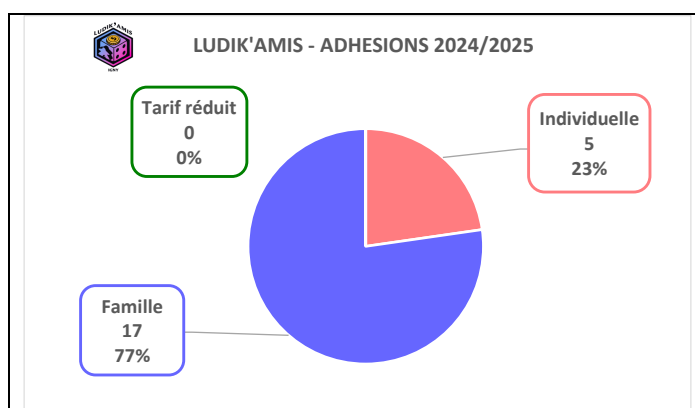
Le Bureau est constitué à date des membres suivants :

- Ariel LECCA – Président et Trésorier de LUDIK'AMIS
- Antoine LECCA – Secrétaire LUDIK'AMIS
- Dominique TIROLE ép LECCA
- Vincent JACQUET

Synthèse des activités de l'association

Soirée de présentation : l'association LUDIK'AMIS a organisée une soirée de présentation de l'association le Samedi 8 février 2025 de 17h00 à 22h30 à la salle des fêtes de la Mairie d'Igny. Plus d'une cinquantaine de personnes se sont déplacées à cette soirée pour s'informer sur l'association mais également pour jouer aux quelques jeux mis à disposition lors de cette soirée.

Adhésions : Les adhésions sont de 3 type (Individuelle, Famille, Tarif réduit). A date, le bilan pour la saison 2024-2025 est de 22 adhésions représentant environ 62 personnes. Les adhésions se répartissent comme suit



Soirées ludiques : l'association LUDIK'AMIS a organisée 7 soirées ludiques pour la saison 2024-2025. Le bilan de la participation à ces soirées est indiqué ci-après :

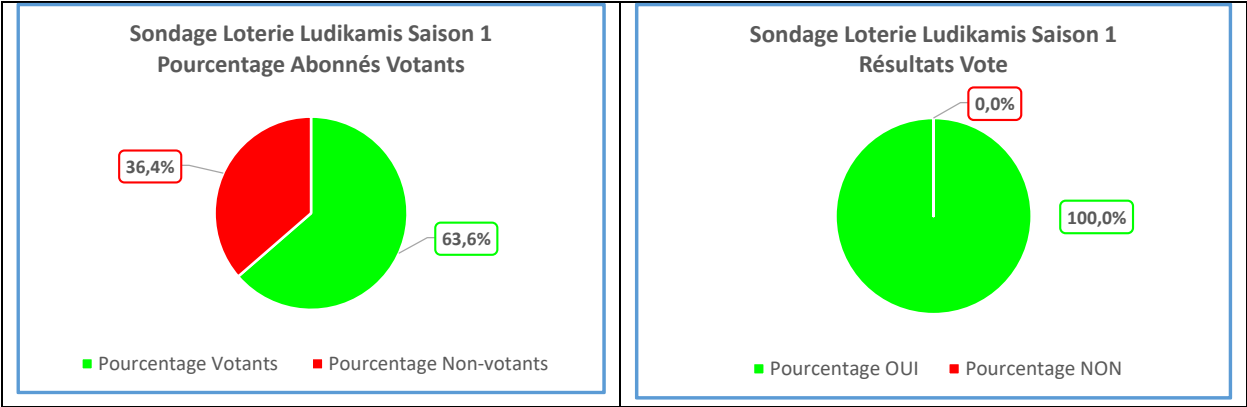
Soirées ludiques	Nombre signataires	Nombre de participants
08-mars-25	10	22
28-mars-25	12	20
25-avr-25	13	18
09-mai-25	10	15
13-juin-25	10	15
27-juin-25	8	12
29-août-25	[N/A]	[N/A]
Total	63	102

Evènements : lors de la soirée ludique du 25 avril 2025, nous avons eu la présence de Dorian Migliore, habitant de l'Essonne, qui nous a présenté sa première création de jeu « El Dictador ». La plupart des participants ont pu jouer avec lui dans une ambiance conviviale.

Emprunts de jeux de société : Les adhésions sont de 3 type (Individuelle, Famille, Tarif réduit). A date, le bilan pour la saison 2024-2025 est de

- 27 jeux empruntés
- répartis entre 19 emprunteurs.

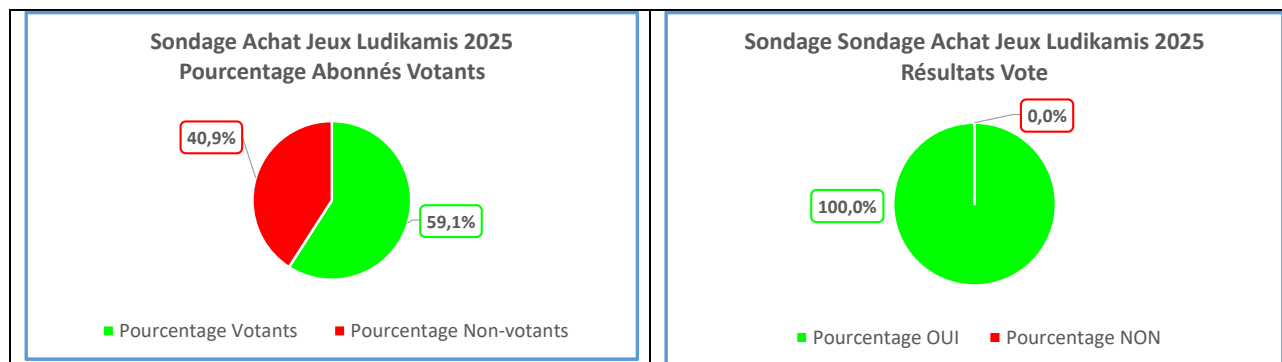
Loterie : Lors de la soirée ludique du 27 juin 2025, il a été proposé aux adhérents présents d'organiser une loterie Ludik'amis qui désignera par tirage au sort, parmi les adhérents, 3 gagnants qui se verront chacun attribuer un jeu de société acheté sur le budget de l'association (budget maximum de 60 €). Cette proposition a fait l'objet d'un sondage sur le site Ludik'amis avec les résultats ci-après



Du fait de ces résultats positifs, la loterie se déroulera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire du 3 septembre 2025. Les jeux achetés par l'association seront attribués selon les modalités définies pour cette loterie.

Achats de jeux de société pour l'association : A ce jour l'ensemble des jeux de société mis à disposition par l'association appartiennent à Ariel LECCA (président de l'association) Lors de la soirée ludique du 27 juin 2025, il a été proposé d'utiliser une partie du budget de l'exercice 2024-2025 (maximum de de 110 €) pour faire l'acquisition de jeux de société pour l'association.

Cette proposition a fait l'objet d'un sondage sur le site Ludik'amis avec les résultats ci-après



Du fait de ces résultats positifs, l'association a effectué l'achat des jeux suivants (en prenant en compte les commentaires du sondage):

- Zenith
- Bomb Busters
- Azul Duel
- Kronologic – Paris 1920
- 2 pommes 3 pains

pour un budget total de 108,63 €.

Barbecue Ludik'amis : un barbecue a été organisé le dimanche 27 juillet chez le président de l'association. Chacun des participants a contribué à ce barbecue en amenant des plats ou boissons que nous nous sommes partagés.

Environ 20 personnes (adultes et enfants) étaient présentes (représentant 7 adhésions). Nous avons pu partager un très agréable moment de convivialité autour du repas mais également avec le ping-pong et le baby-foot.

Compte financier (cf Annexe 1) : les postes de dépense suivant :

- « Site internet » : 21 € pour hébergement du site Ludik'amis (3 € par mois sur 7 mois remboursés à A.Lecca).
- « Publicité et publication » : 78,59 € pour la communication (1000 flyers, 100 affiches, 1 banderole) en particulier forum des associations.

ont été ajoutés aux dépenses achat jeux de société.

Orientations pour la Saison 2 Ludik'amis 2025-2026

Forum des associations : Ludik'amis sera normalement présent au forum des associations de la ville d'Igny le samedi 6 septembre 2025 mais également à celui de la ville de Vauhallan le dimanche 7 septembre 2026.

Siège social Ludik'amis : dans le cas d'un vote positif à la résolution N°5 de cette assemblée, le président de l'association officialisera une demande d'adresse de siège social de l'association (ce changement permettrait d'obtenir, le cas échéant, une subvention de la mairie d'Igny). Les documents concernés par la mention de l'adresse du siège social (statuts, règlement intérieur, ..) seront mis à jour en conséquence.

Soirées ludiques : suite à des échanges avec une grande partie des adhérents, il a été convenu d'augmenter la fréquence des soirées ludiques qui se tiendront désormais environ toutes les 3 semaines au lieu de tous les mois).

Les dates prévisionnelles des soirées ludiques pour la saison 2025-2026 (première partie septembre-décembre 2025 et seconde partie juillet-août 2026) sont déjà annoncées sur le site Ludik'amis dans la rubrique blog)

Prêt de jeux de société : pas de changement prévu pour les modalités de prêt de jeux de société.

Achat de jeux (loterie) : il est proposé (cf budget prévisionnel) de maintenir le principe d'une loterie à l'issue de la saison 2025-2026 avec un budget en hausse.

Achat de jeux (fonds association) : il est proposé (cf budget prévisionnel) de maintenir le principe d'un achat de jeux de société lors de la saison 2025-2026 avec un budget en hausse.

Subvention : le président de l'association déposera, après l'officialisation éventuelle de l'adresse du siège social de l'association, un dossier de demande de subvention auprès de la Mairie d'Igny avant fin Octobre 2025.

Evènement festif : étant donné le succès du Barbecue 2025, il est proposé (cf budget prévisionnel) d'organiser également, chez le président ou chez tout adhérent volontaire, un évènement de type Barbecue pendant l'été 2026.

Budget prévisionnel (cf Annexe 2) :

Le poste de recette suivant a été ajouté:

- « Subvention Mairie » : 150 € (le dossier de demande sera complété et transmis à la Mairie après changement d'adresse du siège social de Ludik'amis).

Le poste recette « Cotisation adhérents » a été estimé sur la base des adhésions 2024/2025 en saison pleine avec un renouvellement de 80% et l'ajout de 4 à 5 nouvelles adhésions.

Les postes de dépense suivant ont été ajoutés:

- « Organisation évènement » : 120 € pour par exemple un repas barbecue.
- « Fourniture entretien jeux » : 80 € pour remplacement pièces ou jeux ou achat petit matériel.

Les postes dépenses « Achat Jeux (Loterie) » et « Achats Jeux (Fonds association) » ont été sensiblement augmentés.

ANNEXE 4 – POUVOIR POUR ASSEMBLEE GENERALE

Ce formulaire complété est à remettre / transmettre, par l'adhérent recevant le pouvoir, au président de l'association Ariel LECCA le jour de l'assemblée générale.

Je soussigné (Nom et prénom) adhérent à Ludik'amis,

confirme avoir bien reçu la convocation à l'assemblée générale de l'association Ludik'amis 2025 qui se tiendra le mercredi 3 Septembre 2025 de 20h à 22h. Salle des fêtes de la Mairie d'Igny - 23 avenue de la division Leclerc, 91430 Igny.

Je suis cependant dans l'impossibilité de m'y rendre, et donne pouvoir à :

..... (Nom et prénom) adhérent à Ludik'amis,

Pour me représenter et voter en mes lieu et place lors de ladite assemblée générale ;
d'accepter tout mandat, de prendre part à toute délibération et vote ; signer toute feuille de présence et d'engagement, registre, procès-verbal.

Je souhaite voter POUR aux résolutions (indiquer les N°) :

Je souhaite voter CONTRE aux résolutions (indiquer les N°) :

Je souhaite m'ABSTENIR aux résolutions (indiquer les N°) :

Fait à le

Signature de l'adhérent donnant le pouvoir précédé de la mention « Bon pour pouvoir »

.....

Signature de l'adhérent recevant le pouvoir précédé de la mention « Acceptation de bon pour pouvoir »

.....

ANNEXE 5 – FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE POUR ASSEMBLEE GENERALE

Objet : Assemblée générale association Ludik'amis 2025

Date et lieu : Mercredi 3 Septembre 2025 de 20h à 22h. Salle des fêtes de la Mairie d'Igny - 23 avenue de la division Leclerc, 91430 Igny.

Ce formulaire complété est à remettre / transmettre au président de l'association Ariel LECCA – 14 Allée Jacques Cartier 91430 IGNY – ariel.lecca@free.fr - au plus tard le 31 aout 2025.

Je soussigné (Nom et prénom) adhèrent à Ludik'amis

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour et des documents annexés à la convocation à l'assemblée générale Ludik'amis 2025,

Souhaite émettre sur chacune des questions soumises à la délibération de l'assemblée générale Ludik'amis convoquée le mercredi 3 Septembre 2025 de 20h à 22h. Salle des fêtes de la Mairie d'Igny - 23 avenue de la division Leclerc, 91430 Igny, le vote exprimé dans le tableau ci-après :

RESOLUTIONS	Pour	Contre	Abstention
1- Election du président de la présente assemblée (Majorité simple)			
2- Election secrétaire de la présente assemblée (Majorité simple)			
3- Election du scrutateur de la présente assemblée (Majorité simple)			
4- Présentation et approbation du rapport moral (et d'activités) (Majorité simple)			
5- Changement adresse siège social association Ludik'amis (Majorité simple)			
6- Examen et approbation des comptes de l'exercice du 01 septembre 2024 au 31 aout 2025 (Majorité simple)			
7- Examen et approbation du budget prévisionnel pour l'exercice du 01 septembre 2025 au 31 aout 2026 (Majorité simple)			
8- Fixation des cotisations d'adhésion pour la saison 2025 - 2026 (Majorité simple)			
9- Désignation des membres du bureau (Majorité simple)			

Signature de l'adhérent :